

Va-t-il y avoir un bac 2003 ? - 1/2

Avec les mouvements de manifestations actuels, que penser des épreuves du bac, et des autres examens ? Vont elles toutes avoir lieu ? Dans quelles conditions ? Va t'il y avoir une indulgence générale ?... Mais avant tout, comment en est t'on arrivé là...

Les manifestations dans l'éducation nationale se multiplient. Que se soit pour lutter contre le projet de réforme des retraites ou celui pour la réforme de l'éducation nationale, les professeurs et de nombreux ATOSS se mobilisent pour défendre leurs intérêts et nos intérêts.

Mais que va t'il se passer pour le BAC ?... On est en effet en droit de se poser la question. Risque t'on de se retrouver sans épreuves ? Ou avec des épreuves qui se dérouleront dans des conditions sortant de l'ordinaire ? Nous ne pouvons à l'heure actuelle être sûr de ce qui va se passer mais nous pouvons ici faire le point sur la situation actuelle du côté des actions envisagées.

Le point sur la situation actuelle, ou l'origine du conflit.

Depuis le mois d'Octobre, les personnels de l'éducation nationale se sont mobilisés contre le projet de décentralisation de Mr Luc Ferry (*actuel ministre de l'éducation nationale*) qui a pour but entre autre de ne plus faire dépendre du ministère, les personnels que certains qualifient d'"annexes" du système scolaire (à savoir les surveillants, les médecins ou infirmiers scolaires, les assistantes sociales, les COPsy -*Conseillers d'Orientation Psychologues*-, les agents d'entretiens...). Ainsi les craintes pèsent depuis lors quant à la suppression ou la précarisation de certains de ces emplois. Mais malgré les nombreuses tentatives du ministre pour rassurer, le mouvement se radicalise peu à peu, et on voit planer l'ombre de mesures plus que radicales.

Les actions qui risquent de viser le BAC

Attention, pour ce qui est de ces actions, rien n'est moins sûr, elles sont avant tout des menaces qui visent à faire reculer Mr Ferry de ses positions avant l'été. Mais quant à la mise en oeuvre de ces actions, elle apparaît difficile voire dans certains cas surréalistes. Mais de plus, ces actions ne sont pas uniformes sur tout le territoire !

En effet, si dans certaines académies comme celle de Nantes il aurait été décidé de noter entre 15 et 20 les copies, dans d'autres académies les copies seront notées normalement mais les résultats eux ne seraient communiqués, sauf après modification du projet de loi... Autant dire pas avant longtemps.

Pourquoi le gouvernement n'acceptera pas que l'on s'en prenne aux épreuves du BAC ?

Mais même si ces actions sont maintenues, le gouvernement fera tout ce qui est en son pouvoir pour assurer la bonne tenue des épreuves. En effet, cela fait maintenant plusieurs dizaines d'années que l'ensemble du système français repose en partie sur les 75% de réussite au bac. En effet, sans bacheliers, c'est toute une année manquante pour les écoles universités etc... mais aussi pour les entreprises. C'est donc impensable qu'il n'y est pas d'épreuves de BAC ! Mais alors va t'on vers un BAC "cadeau bonux" comme en 1968 ?

Comment le gouvernement peut assurer la tenue des épreuves du BAC ?

Pour ce qui est de Mai 1968, on en est loin j'en ai peur, et il y a donc peu de chances que cela se passe ainsi. Mais alors, comment vont se dérouler les épreuves me direz vous, avec toutes ces menaces qui planent ? Eh bien, l'académie, représentée par son recteur à un certain nombre de pouvoirs passant outre le droit de grève.

Va-t-il y avoir un bac 2003 ? - 2/2

Tout d'abord, le recteur à le pouvoir de réquisitionner des professeurs pour la surveillance des examens, et cela même parmi les grévistes (les professeurs ne refusant de se plier à cet ordre, s'expose à une radiation de l'éducation nationale). D'autre part, pour ce qui est de la correction, le recteur à le droit de créer des cellules de vérification des notes afin de les réajuster si besoin est et ainsi de restaurer l'ordre parmi les notes.

Ainsi, il est important de ne surtout pas compter sur une hypothétique action pour avoir votre BAC car le ministre à déclaré qu'il ne transigerait pas. Alors une seule solution... REVISEZ !

A bon entendeur, salut...